

Le Maire

à,

L'ensemble du conseil municipal

DIRECTION GENERALE

Tél : 04 50 72 60 09

Mail : dgs@ville-sciez.fr

Affaire suivie par : Johan IMBERT

Nos Réf : CD/JI/328

Objet : convocation au Conseil Municipal du 13 juin
2022

Sciez, le 7 juin 2022

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que la réunion du Conseil Municipal se tiendra le :

Lundi 13 juin 2022
à 19h30
Centre d'Animation de Sciez

L'Ordre du Jour ainsi que le rapport de synthèse vous sont transmis par suite de la présente convocation.

En cas d'absence, vous avez la possibilité de transmettre votre pouvoir dûment rempli à Johan IMBERT, Directeur Général des Services.

Comptant sur votre présence.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Cyril DEMOLIS,
Maire de Sciez



Mairie

614, avenue de Sciez
74140 Sciez-sur-Léman

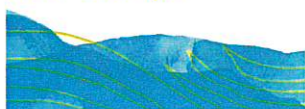
Tél. 04 50 72 60 09
contact@ville-sciez.fr

Ouverture au public

Lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h
Samedi de 9h à 12h



ville-sciez.fr



Ordre du jour du Conseil Municipal Séance du Lundi 13 juin 2022

Nomination du secrétaire de séance

Approbation du procès-verbal de la séance du 2 mai 2022.

Marchés publics :

- Salle multi-sports : approbation des avenants N°1

Foncier :

- Fin de portage EPF – rachat anticipé du bien situé au 933 avenue de Bonnatrait - Parcelle BH71
- Fin de portage EPF – rachat anticipé du bien situé au 107 route d'Excenevex - Parcelle AN227
- Acquisition aux consorts RIGAL - parcelle BH216 en partie - 38 route de Perrignier.
- Proposition d'acquisition de parcelles communales AN227, AN232b, et N232c par les sociétés VINCI IMMOBILIER et URBAN HOME pour un projet immobilier

Voirie et réseaux :

- Dévoisement des réseaux existants sous le futur groupe scolaire des Crêts : groupement de commandes avec Thonon-Agglomération

Domaine public

- Déclassement du domaine public d'un tènement d'une surface de 2a 93ca situé Avenue des Charmes, lieudit « Sous Sciez »
- Désaffectation et déclassement d'un bien du domaine public situé lieudit « Les Crêts » parcelles AN 232b d'une surface d'environ 18a 69ca et 232c d'une surface d'environ 07a 79ca

Points divers sans délibération :

- Actions du SYMAGEV

